

Mesures de protection des données

Conformément à la loi et aux ordonnances fédérales, notre Eglise a redéfini la façon dont sont traitées les données personnelles de ses membres et participants. Le but consiste à conserver ce qui est indispensable, durant le temps nécessaire et sous la meilleure sécurité possible. Ce dispositif est exposé sur le site internet de *ConneXion* et sera ratifié lors de l'Assemblée générale du 5 mai prochain.

Ensemble contre les comportements transgressifs

La faîtière des Églises évangéliques suisse a lancé tout un mouvement et incité chaque communauté à formuler une charte à laquelle devront adhérer les personnes qui assument des responsabilités en leur sein, tout particulièrement dans l'encadrement des mineurs. But : ne pas laisser de comportements inadéquats sévir, écouter avec bienveillance, signaler tout ce qui doit l'être. Cette charte et ce dispositif sont exposés sur le site internet de *ConneXion* et seront ratifiés lors de l'Assemblée générale du 5 mai prochain.